

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUAIS-LES-MONTS**

Conformément à l'article L.2131-1 du CGCT (en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022).

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre et le décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de la conservation des actes pris par les collectivités et leurs groupements.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de Buais-les-Monts dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal à la mairie de Buais-les-Monts.

Date de la convocation : 2 septembre 2024

Etaient présents :

**BOISHY Martine - COURTEILLE Éric – DESLOGES Gilbert - FERMIN Joëlle – FEUGUEUR Patrice - GRENIER Line – GUERIN Annie—JARDIN Jean-Claude – LEBOISNE Sébastien- LEMOUSSU Joël – LELIEVRE Aline – PARIS Solange – ROUPENEL Rolande – THIBERT Maxime**

Secrétaire de Séance : Annie GUERIN

Pouvoirs : Gabriel JEHAN pouvoir à Éric COURTEILLE  
Claude GAOUYAT pouvoir à Solange PARIS

N° délibération	Date de la réunion	Objet	Accepté/refusé
2024-49	09/09/2024	Renouvellement de la balayeuse	ACCEPTÉ
2024-50	09/09/2024	Frais de fonctionnement : école élémentaire du Teilleul	ACCEPTÉ
2024-51	09/09/2024	SDEM 50 : adhésion au groupement de commandes du SDEM 50 pour la fourniture d'électricité	ACCEPTÉ
2024-52	09/09/2024	Décision modificative : amortissement des subventions	ACCEPTÉ
2024-53	09/09/2024	Durée d'amortissement pour la participation versée au Conseil départemental (travaux de sécurisation)	ACCEPTÉ
2024-54	09/09/2024	Exonération sur la taxe foncière sur les propriétés bâties	ACCEPTÉ
2024-55	09/09/2024	Recherche architecte : travaux de l'église de St Symphorien des Monts	ACCEPTÉ

Éric COURTEILLE, Maire de Buais-les-Monts



Annie GUERIN, Secrétaire de séance